

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 2 FEVRIER 2023 à 18 H 30  
LISTE DES DELIBERATIONS**

(Article L.2121-25 du CGCT)

(Affiché le 7 février 2023)

Le jeudi 2 février deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Riom s'est réuni à la salle Dumoulin, sous la présidence de *Monsieur PECOUL*, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 26 janvier 2023 conformément à la loi, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

ETAIENT PRESENTS : M. PECOUL, Maire

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING (à partir de la question n° 8), DESMARETS, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAURENT, LYON, MACHANEK, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE (jusqu'à la question n° 29), Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes VAUGIEN (jusqu'à la question n° 13), VEYLAND, M. VERMOREL.

ETAIENT ABSENTS OU REPRESENTES :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Michaël SEMANA*  
Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à *Evelyne VAUGIEN*  
M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint, absent jusqu'à la question n° 7  
M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Pierre DESMARETS*  
M. Lionel DUTRIAUX, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Pierre PECOUL*  
Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée, a donné pouvoir à *Hélène BERTHELEMY*  
M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué, a donné pouvoir à *Anne VEYLAND*  
Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée, a donné pouvoir à *Elodie ACKNIN*  
Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à *Audrey LAURENT*  
M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Véronique LYON*, à partir de la question n° 30  
Mme Monique STORKSEN, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à *Suzanne MACHANEK*  
Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à *Pierre CHASSAING*  
Mme Evelyne VAUGIEN, Maire-Adjoint, a donné pouvoir à *Sandrine ROUSSEL* à partir de la question n° 14

ETAIENT SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre BOISSET

< > < > < > < > < > < > >

Ci-après la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal :

<b>DELIBERATIONS</b>	<b>Décision du Conseil Municipal</b>
<b><u>DIRECTION GENERALE DES SERVICES</u></b>	
<u>Secrétariat Général</u>	
1 – Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information	<b>Information – Pas de vote</b>
2 – Statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans : modification	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<u>Cœur de Ville</u>	
3 – Dispositif Cœur de Ville – Demande de subvention au titre du financement du poste de directeur de projet pour l'année 2023	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

<b><u>DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES</u></b>	
<u>Direction des Finances</u>	
4 – Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : approbation	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
5 – Reprise anticipée des résultats 2022	<b>Adoptée à l'unanimité (8 abstentions)</b>
6 – Taux des impôts locaux 2023	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
7 – Partage de la Taxe d'Aménagement avec la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans	<b>Adoptée à l'unanimité (8 abstentions)</b>
8 – Budget Primitif 2023 : rapport de présentation et vote du budget principal	<b>Adoptée à la majorité (8 contre)</b>
9 – Marché de services d'assurances : avenant 1 au lot 02, assurance des responsabilités et des risques annexes et au lot 03, assurance des véhicules et des risques annexes	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
10 – Equipement du groupe scolaire Jean Rostand - mobilier scolaire, mobilier et agencement bibliothèques et centre de documentation, mobilier de bureau et équipement de cuisine : attribution des marchés et délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
11 – Equipement du groupe scolaire Jean Rostand – équipement informatique : délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
12 – Accord cadre à bons de commande pour l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse, de la fibre optique, des mobiliers d'information et d'affichage et des abris bus : compte rendu de délégation de signature (article L2122-21-1 du CGCT)	<b>Information – Pas de vote</b>
13 – Programmes et opérations d'investissement 2023 : demande de fonds de concours auprès de Riom Limagne et Volcans	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<u>Direction des Ressources Humaines</u>	
14 – Mise à jour du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes au 1er mars 2023	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
15 – Convention de mise à disposition d'une partie des services entre Riom Limagne et Volcans, et la Commune de Riom	<b>Adoptée à l'unanimité (8 abstentions)</b>
16 – Mise disposition d'agents de la Commune auprès du Centre Communal d'Action Sociale : renouvellement de la convention	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
17 – Renouvellement de l'adhésion au « service commun Hygiène et Sécurité » et signature de l'avenant à la convention entre la Commune de Riom et Riom Limagne et Volcans	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
18 – Service de retraite du centre de gestion : renouvellement de l'adhésion de la Commune	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
19 – Convention relative à l'adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de gestion du Puy-de-Dôme : Renouvellement	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
20 – Complément de rémunération : renoncement à réclamation de l'indu	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
21 – Frais de représentation du Maire	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

<u>Direction de l'Administration Générale</u>	
22 – Secteur du Chandelier - Préservation de la ceinture verte du Centre-ville de Riom : acquisition des parcelles AS 101, 102, 103	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
23 – Secteur du Chandelier - Préservation de la ceinture verte du Centre-ville de Riom : acquisition de parcelle YL 146	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
24 – Préservation de la ceinture verte du Centre-ville de Riom : acquisition de parcelles préemptées par la SAFER : AS 72, AS 190, YE 174, YL 130	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
25 – Rue Georges Gershwin - Création d'un crématorium à Riom : acquisition de la parcelle YO n°540	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
26 – Rue des Vignes Froides - Régularisations foncières : acquisition d'alignements de voirie	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
27 – Rue Grenier - Parcelles communales CE 270, 271, 272, 273, 274, 279, 280, 281, 287, 289, 291, 469, 472, 473, 476, 477, 478, 479, 526, 556, 559, 560, 145 : désaffectation et classement en domaine privé	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
28 – Servitude au profit d'ENEDIS : parcelle BT n°1058	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
29 – Servitude au profit d'ENEDIS : parcelle YO n°152	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
30 – Règlement Foires, Marchés, Halle : modifications	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<b><u>DIRECTION GENERALE ADJOINTE SERVICES A LA POPULATION</u></b>	
<u>Direction Education Jeunesse</u>	
31 – Conventions d'objectifs avec les associations (Culture, Sport, Jeunesse, Social, Marché) : subventions supérieures à 4 000 €	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
32 – Fonds d'initiatives scolaires 2023 : attribution aux écoles	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<u>Direction de la Culture et de la Vie Associative</u>	
33 – Partenariat autour des saisons culturelles des Communes de Riom, Chatel-Guyon, Volvic et Mozac : Convention cadre et avenant 2023 pour l'opération Rendez-vous des voisins	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
<u>Direction des Sports</u>	
34 – Stage vacances multisports : « Riom avec le sport »	<b>Adoptée à l'unanimité</b>
Vœu pour le retour des tarifs réglementés de l'électricité et du gaz pour les collectivités territoriales	<b>Adoptée à l'unanimité</b>

< <> <> <> <> <> <> <> >

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication sur le site internet de la Ville de Riom.

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 21H17.

RIOM, le 7 Février 2023

**Le Maire,**

**Pierre PECOUL**

